

CDAS 44

du 14 novembre 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE



finances Solidaires

ACTION SOCIALE EN DANGER !



Déclaration Liminaire Intersyndicale CFDT CGT Solidaires FO

Monsieur le Président,

L'intersyndicale Finances 44 déplore la volonté de l'administration d'affaiblir l'action sociale, au grand détriment des agent-es.

Cette orientation est d'autant plus incompréhensible dans le contexte politique, économique et social actuel, qui impose une pression déjà intolérable sur les agent-es du service public.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ne sont pas responsables des difficultés financières du pays, mais ce sont pourtant elles et eux qui vont subir les conséquences de la rigueur budgétaire.

Nous n'avons aucune illusion sur ce point.

Restreindre encore l'action sociale, c'est leur infliger une punition supplémentaire et entraver la mission des représentant-es des personnels, qui ne peuvent siéger dans des conditions normales.

L'action sociale est aujourd'hui plus indispensable que jamais pour les agent-es, leurs familles et les retraité-es.

De plus, dans une note du 14 novembre 2023, la Secrétaire Générale a rappelé à tous les président-es de CDAS la nécessité d'allouer à ces séances un temps suffisant pour garantir des échanges de qualité.

Compte tenu de l'importance des sujets abordés, chaque séance doit, selon elle, durer au moins une journée. Le nouveau règlement est déjà suffisamment contraignant, et il est inacceptable que l'administration se permette de s'en affranchir, toujours au

détriment des agent-es.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale demande le report du groupe de travail à une date ultérieure, afin que le CDAS puisse se tenir dans des conditions conformes aux directives du Secrétariat Général.

Peu importe que la consigne émane de vous, Monsieur le Président, ou du circuit social : l'intersyndicale Finances 44 refuse de travailler dans la précipitation, comme cela a trop souvent été le cas lors des CDAS en Loire-Atlantique.

En conséquence, l'intersyndicale accepte de discuter aujourd'hui des questions relevant des attributions du CDAS, mais refuse d'aborder les sujets liés au groupe de travail sur la restauration et aux propositions d'activités pour 2025.

Pour ces dernières, nous avons pour habitude – pratique appréciée par toutes et tous – de débiter la discussion dans un groupe de travail.

Ce cadre, moins formel, permet des échanges plus libres que la séance plénière, et nous exigeons de pouvoir continuer ainsi.

Notre département souffre déjà bien assez en matière d'action sociale, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter de nouvelles contraintes.

